



LE CANARD

Journal Humoristique Hebdomadaire
A. P. PIGEON, Éditeur-Propriétaire
1798 Ste-Catherine, Montréal
Tel. Bell 7121.

ABONNEMENT
Un an (pour tout le Canada et États-Unis)
50 cts. Strictement payable d'avance.

TARIF NET DES ANNONCES

CONTRATS POUR UN AN
1,000 à 2,000 lignes - - 30 la ligne
3,000 à 5,000 " - - 24 " "
6,000 à 10,000 " - - 2 " "
11,000 à 25,000 " - - 1 1/2 " "

ANNONCES A COURT TERME
1^{re} insertion 1^{re} la ligne
2^e insertion et suivantes, 50 "

Les annonces sont taxées sur Agate.
Les réclames comptent double.
Positions spéciales : 25 p.c. extra.

Adressez toute correspondance ou envoi d'argent, timbres, etc., à A. P. PIGEON, éditeur-propriétaire.
Ce journal est vendu aux agents 8 cts la douzaine, payable tous les mois.

MONTREAL, 10 AVRIL 1897

ECHOS DES ELECTIONS

Entendu dans Champlain :

Q. Quand est-ce qu'on peut dire qu'une élection est près de finir ?

R. C'est lorsque l'élection fait des râles.

Les candidatures naissent de toute part dans les divers comtés de la Province.

Vingt aveugles seront candidats-conservateurs ; Flynn ne veut pas qu'ils voient clair dans ses affaires.

Douze muets seront les candidats de M. Marchand ; il ne veut pas que ses collègues libéraux disent qu'il est sans énergie et sans *push up* dans ses speeches.

Trente manchots brilleront le suffrage des électeurs. Ceux-ci veulent que leurs représentants ne pigent pas à deux mains dans le coffre de la Province.

M. Forget, le violoniste a été engagé par les bleus pour le bal de Champlain.

Un cultivateur de Ste-Dorothé appelé *Ti Vieux* va faire la lutte à M. Leblanc.

Dans St Louis, messieurs Dusseault et Hoolahan briguent les suffrages ; les autres candidats iront se présenter au pôle nord.

Terrebonne aura l'honneur d'élire un nommé Prudent de Ste-Anne des Paines. Ça n'est pas du goût de M. Carrière cependant.

Châteauguay sera inondé de wawarons afin d'empêcher M. Robidoux d'y mettre les pieds. On craint qu'il devienne chef.

Deuxième Tremblement de terre

Pour n'avoir pas été entendu en plein jour, notre record tremblement de terre a causé des émotions.

Il a fait peur à 33 maris assés dans les clubs, il a épouvanté 23 épouses qui attendaient pas leurs chéris avant 2 heures du matin.

Une dame de la rue St-Christophe a retrouvé son ratelier dans la soupe aux choux.

Chenier a déchargé sa carabine sous l'empire de la peur.

Le pont Curran s'est ouvert. La candidature ouvrière à Chambly a éprouvé un léger tremblement. Tous ceux qui se servaient des coups de boisson ont échappé quelques gouttes de précieux liquide sur les comptoirs. Un comptable de la rue St Jacques calcule qu'il s'est perdu 7 demiards de whiskey par ce moyen-là. Quinze avocats ont perdu leurs causes, cherchez où elles sont.

La Montagne Tremblante du Dr Lavolette est écrasée.

Un vieux garçon de la partie est a retrouvé ses claques chez sa cousine dans le Village St-Jean-Baptiste.

Presque tous les citoyens de Montréal ont eu un sommeil agité cette nuit-là.

L'OPERA EN COUR

LA CAUSE D'UN CHANTEUR

Un Canayen des vieux pays engagé avec une charmante femme pour attirer le public montréalais, poursuit son impressario en cour de circuit, parce qu'on l'a remercié de ses services sans raisons.

Un des témoins prétend qu'on a du se dispenser des services du chanteur parce qu'il ne chantait pas assez fort.

Il y avait à l'audience plusieurs muiciens émérites en tête desquels figurait M. E. Lavigne, musicien du CANARD.

Attendu que la preuve était contradictoire sur l'intonation du chanteur, les avocats des parties et les artistes présents en cour, sans la permission du tribunal prièrent

l'artiste de charter quelques romances afin d'éclairer la justice avec des sons.

L'artiste a exécuté les morceaux suivants :

"Les quatorze noyés dans la Côte du Palais."

"Les maringouins téméraires."

"Y'en a l'anne qu'est virage pour le restant de ses jours."

"Car si, car si vous êtes belle, ça n'est pas le jour."

Le juge écoutait dans son bureau.

Inutile d'ajouter qu'après l'audition de cette preuve le demandeur a eu gain de cause.

Parmi les artistes présents nous avons remarqué messieurs Pigeon, St Pierre, St-Louis, St-Cholette, St-Labelle, St-Saens, St-Phonie, etc.

POISSON D'AVRIL

Le CANARD a pu se procurer les renseignements suivants à propos de ceux qui ont couru le poisson d'avril : Voici trente employés du bureau de poste ont été congédiés le 1er avril ; ils courent encore.

Trente quatre avocats ont couru après la position de Juge de la cour de circuit — Poisson d'avril, cette position ne sera donnée qu'en 1927.

La police a couru après tous les meurtriers qui fuient la justice. Ils sont au large, ces chers criminels.

M Beaubien court la chance d'être battu dans Beauharnois ; son poisson d'avril lui sera servi le 11 mai.

Il y a 493 rouges qui ont couru après des places du gouvernement. Nix — Attendez les destitutions.

Trente sept vieilles filles voulaient se marier le 1er avril ; Vain voir s'il viennent les marieux.

Douze prisonniers au criminel courent la chance d'aller à St Vincent de Paul depuis le 1er avril.

Bismark n'est pas un petit poisson, il est cependant né le 1er avril. Depuis ce jour il coure sur une autre année.

DE RETOUR

Il est enfin revenu de Carson notre ami Fred. Dubois. Il a vu se battre Corbett et Fitzsimmons ; il leur a parlé 25 fois, s'est fait raconter leurs prouesses et leur secret. Rien de plus intéressant que de voir Fred. Entre deux verres de bonne liqueur et des cigares de première qualité Fred raconte à ses amis à son restaurant, Nos 58 & 60 rue St Gabriel, toutes les péripéties de son voyage à Carson et à San Francisco. Mme Fitzsimmons lui a dit certaines choses qu'elle veut lui faire raconter à ses amis dans son restaurant. Allons-y en foule et nous aurons des détails inédits sur la fameuse bataille.

Boulevard St-Lambert

AGENCE MATRIMONIALE

Presque tous les jours, attendu la circulation extraordinaire du CANARD, il nous arrive des demandes de mariage. Tantôt c'est un vieux garçon capricieux qui a envi d'offrir son ours au public féminin, parfois une vieille demoiselle, entre deux caresses à son chat favori vous demande de mettre les céibataires en goût de mariage.

Nous levons aujourd'hui un coin du voile et donnons à nos lecteurs la liste des filles à marier qui nous ont écrit la semaine dernière.

A plus tard pour les vieux garçons du sexe masculin.

No 1 — Marie Virginie Lariganière, 17 ans. Charmante blonde aux longs cils. Couturière habile, rangée et économe. Parents pauvres, mais ayant neuf enfants dont elle est la cadette et l'unique soutien.

Goûts modestes, tenue décente. Désire s'unir à un jeune homme bien constitué, un bon travailleur, ne faisant pas trop de folies.

Inutile de se présenter si l'on ne veut pas aller au moins une fois au bain froid, et sans caleçon.

No 2 — Sara Tibouli. — Négresse grasse de tempérament et de peau. Très bonne fille. N'a qu'un seul petit défaut : tient absolument à coucher avec Fifine sa petite chienne, qui est très méchante et horriblement jalouse de sa matresse.

No 3 — Pulchérie Trouillardin. — Fille de bedeau. A lu beaucoup de romans. Elle prend tous les jours pour cinq sous de tabac. Prise beaucoup mais reprise très mal. Dot \$500 demeure rue Rachel.

No 4 — Estelle Thibaulier. — Fille d'un avocat sans cause, dont on n'a jamais pu retrouver l'intelligence. Fume toute la journée, mais renoncerait à cette habitude en faveur d'un époux bien-aimé qui consentirait à transiger en la laissant chiquer la nuit.

No 5 Délie Capiton, 42 ans. \$2000 de rente (un ratelier par jour, celui du dimanche monté en or). Deux yeux bleus dont un en verre, croques gousses d'ail comme des noisettes. Transpiration abondante. Sèche comme une peau d'anguille. Était en dernier lieu distributrice des caleçons au bain turc.

Détail important : Toutes les jeunes filles ci-dessus amèneront leur mère au domicile conjugal.

Nous espérons que ce simple aperçu mettra messieurs les célibataires en goût, et que dans un an, à pareil époque, le nombre des nouveau-nés sera devenu formidable, que l'on sera forcé de placer, rien que dans Montréal trois nouvelles fontaines-biberons donnant du lait pour les nourrissons.

Ainsi soit il !